

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 23/03/2018 - 08:37

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Université d'Artois

Correspondant : Mme Sylvie Coilliot, Université d'Artois, 9 rue du temple BP 10665, 62030 Arras cedex, tél. : 03 21 60 37 89, courriel : sylvie.coilliot@univ-artois.fr, adresse internet : <http://univ-artois.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Objet du marché : Travaux de réfection des voiries piétonnes de l'IUT de Béthune

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45454100

Lieu d'exécution et de livraison : IUT de Béthune, 62400 Béthune

Code NUTS : FRE12

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
 - Travaux de réfection des voiries piétonnes de l'IUT de Béthune. La description et les spécifications techniques sont indiquées dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Les travaux, exécutés en une seule tranche sont composés d'un lot unique (travaux de même nature sur un seul site). Les variantes administratives (clauses du CCAP) ne sont pas autorisées. Des variantes techniques facultatives conformes aux prescriptions techniques du cahier des charges pourront être proposées. Pour être recevables, elles devront être chiffrées en plus de l'offre de base.
 - Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le délai global d'exécution des travaux est de 2 mois (hors période de préparation de 15 jours). Ce délai démarre à compter de la date de notification du marché. Les candidats ne sont pas autorisés à le modifier.
- Toute offre sera établie en parfaite connaissance des lieux. Les candidats devront obligatoirement visiter les sites en présence de Monsieur LETOMBE (03.21.60.37.78 ou 06.74.76.13.88) qui leur délivrera une attestation de visite.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 2 mois à compter de la notification du marché

Cautionnement et garanties exigés : Avance forfaitaire :

Sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, une avance forfaitaire de 5% appliquée sur le montant initial du marché en prix de base sera versée au titulaire dans les conditions de l'article 110 du décret. Le mandatement interviendra dans un délai d'un mois à compter de la date effective de commencement du délai contractuel d'exécution des travaux. Le montant de l'avance n'est ni révisable, ni actualisable.

Le remboursement commencera lorsque le montant des travaux, régie exclue, atteindra ou dépassera 65 % du montant initial du marché. Il se terminera lorsque ledit montant aura atteint 80 %.

Sur demande des sous-traitants, une avance forfaitaire peut également leur être accordée selon ces mêmes dispositions.

Retenue de garantie :

Une retenue de garantie évaluée à 5 % du montant du marché sera exigée au titulaire dans les conditions prévues à l'article 122 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

Conformément à l'article 123 du décret, cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou par une caution solidaire et personnelle. Le remboursement sera effectué selon les dispositions de l'article 124 du décret.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Ressources propres

Le mode de règlement utilisé est le virement (30 jours) selon les règles de la comptabilité publique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire du marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- En qualité de membres de plusieurs groupements

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ne seront pas admises. Les candidatures qui ne contiennent pas le certificat de visite délivré et signé par le représentant de l'Université ne seront pas admises.

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :

- o Les garanties et les capacités techniques et financières du candidat

- o Les capacités professionnelles

Imprimés DC1 et DC2.

- Situation juridique - références requises : Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015

- Capacité économique et financière - références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires réalisées au cours des trois dernières années.

- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Déclaration indiquant les moyens en personnel et en matériel du candidat, liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public et les certificats de qualité ou de capacité délivrés par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- La valeur financière (65 %)
- La valeur technique (30 %)
- La gestion des déchets (5 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 17 avril 2018 à 16 h 00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018-09

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 mars 2018

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Université d'Artois, 9 rue du Temple BP 10665, 62030 Arras cedex, adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=370938&orgAcronyme=f2h>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille, 5 Rue Geoffroy Saint Hilaire - CS 62039, 59014 Lille cedex, tél. : 03 59 54 23 42, télécopieur : 03 59 54 24 45

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint Hilaire - CS 62039, 59014 Lille cedex, tél. : 03 59 54 23 42, télécopieur : 03 59 54 24 45, courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3241693**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 62 - Pas-de-Calais

Marchés Online Publication intégrale

Département : 62 - Pas-de-Calais